

Noues-de-Sienne

## Avec 350 élèves, les écoles se portent bien



La commune nouvelle de Noues-de-Sienne peut se réjouir : les écoles qui la composent se portent bien, avec une stabilité parfaite des effectifs et peu de changements.

Entretien

**Dominique Cabuil**, en charge des affaires scolaires

Côté effectif, comment se présente cette rentrée ?

À l'unité près, nous sommes dans la stabilité parfaite par rapport à l'an passé. 350 élèves en 2018, 350 en 2019, c'est assez remarquable et rassurant, car de nombreuses communes sont vraiment à la peine pour maintenir leurs effectifs. Sur Saint-Sever-Calvados, 114 élèves sont inscrits à l'école élémentaire et 79 en école maternelle. Pour le regroupement pédagogique intercommunal Mesnil-Clinchamps et Saint-Manvieu-Bocage, 82 enfants seront accueillis à l'école du Pré Vert (à Mesnil-Clinchamps) et 75 à l'école Mots Passants (à Saint-Manvieu-Bocage). Rappelons que l'école élémentaire de Saint-Sever-Calvados porte désormais le nom de Simone-Veil, et est entrée en service en fin d'année 2018. Une école maternelle neuve devrait également voir le jour sur le même site en 2022.

Dans un préau repeint, des sanitaires flambant neufs attendent les enfants à l'école Mots Passants. Une classe a également été rénovée et repeinte à Mesnil-Clinchamps. À Saint-Sever-Calvados, dans l'école élémentaire, la garderie a été réaménagée en salle de classe, le rectorat ayant accordé à cette école une classe CP « 100 % réussite » avec un effectif de 12 enfants. L'école élémentaire comptera ainsi, au moins pour cette année, six classes. Frédéric Marie, un nouvel instituteur, est attendu à la maternelle de Saint-Sever-Calvados, suite au départ de Laurence Bouchoux. Côté école élémentaire, la sixième classe sera assurée par M<sup>me</sup> Privat. À Saint-Manvieu-Bocage, à l'école maternelle, le départ de Béatrice Bellinck est compensé par l'arrivée de M<sup>me</sup> Travert.

Concernant le transport, qu'est-ce qui va changer ?

La Région a repris les transports scolaires depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, et nous a retiré pour cette rentrée la gestion des circuits lycées pour les confier au réseau Bus Verts. Les inscriptions se font désormais sur le site [www.transports.normandie.fr](http://www.transports.normandie.fr), avant le 31 août, ainsi que le paiement, qui déclenche l'envoi de la carte directement aux familles. Quelques arrêts ont été supprimés, sans toutefois modifier fondamentalement les circuits. Les horaires de prises en charge pour les collèges et les écoles primaires n'ont pas changé : ils seront prochainement affichés dans les mairies et sur le site de Noues-de-Sienne.



*Dominique Cabuil a fait le point sur la rentrée scolaire. - Crédit: Ouest-France*